

OU EN SONT LES PRATIQUES D'ANIMATION DES PROFESSEURS D'EDUCATION SOCIOCULTURELLE ?

Une évaluation nécessaire

Les acteurs de l'enseignement agricole ont bien compris que le modèle de l'animateur socioculturel des années 60-70 n'était plus aujourd'hui une référence... Pour autant seraient-ils devenus des « professeurs de culture », comme certains le laissent entendre, ou assument-ils autrement leur mission d'animation ?

Une circulaire récente (n° 2001 du 1 mars 1999) vient de rappeler à tous qu'un tiers temps de leur service, qu'ils soient titulaires ou contractuels, doit être dévolu à des activités d'animation. Sous la pression de l'enseignement cette part en effet s'est réduite de manière significative (1)

Mais qu'en est-il qualitativement ? Cette évaluation des pratiques d'animation n'est pas chose facile, tant il est vrai qu'elles sont de nature différente des pratiques pédagogiques : moins cadrées, dépendantes du contexte local (histoire et culture de l'établissement, motivation des publics, importance de l'offre culturelle), moins régulières aussi. Leur hétérogénéité, l'absence le plus souvent de documents pouvant servir de référence aux acteurs ne facilitent pas la tâche.

Des grilles d'évaluation sont cependant possibles, faisant la part des compétences individuelles et des orientations et moyens que se donne l'établissement. Nous en donnons en annexe un exemple, où l'on voit que sont essentielles les capacités d'anticipation par écrit de l'action, les capacités d'organisation et de gestion des groupes, les capacités relationnelles et de négociation, les capacités personnelles à favoriser l'expression, l'existence d'un véritable projet, la volonté de partenariat de l'établissement.

Quatre éléments pour mieux comprendre les pratiques d'animation aujourd'hui :

Il s'agit de constats évidents. Leur analyse pourra permettre une évaluation plus qualitative des pratiques

1. Des objectifs hétérogènes

Plusieurs logiques institutionnelles les orientent, partagées entre des préoccupations d'animation de la vie scolaire, de socialisation et de citoyenneté, bien entendu d'action culturelle, mais aussi d'animation du milieu rural. Les profils particuliers des animateurs concourent également à cette hétérogénéité. Nous proposons une typologie, parmi d'autres, concernant les objectifs d'animation et leurs dérives potentielles quand ils sont exclusifs:

- centrés sur le développement de l'expression des élèves, au travers de réalisations, d'ateliers conduits par les professeurs d'ESC eux-mêmes, quitte à en réduire les exigences artistiques.
- centrés sur l'organisation d'une médiation artistique et culturelle, par une fréquentation des oeuvres, un travail de diffusion culturelle, une collaboration avec les institutions culturelles et les artistes professionnels, quitte à être tributaire des exigences des partenaires.
- centrés sur une méthodologie de l'action et de l'organisation, par le suivi de projets choisis par les élèves eux-mêmes, ou par l'aide à l'organisation associative. Ils visent l'autonomie des jeunes, quitte à être moins exigeants sur l'ambition culturelle des actions.
- centrés sur l'organisation de loisirs et services, quitte à se situer en marge des objectifs éducatifs.

- centrés sur l'animation du milieu rural, au travers d'actions ayant un impact sur l'environnement de l'établissement, quitte à délaissier l'objectif de développement personnel pour celui du développement local.

2. Déclin des activités associatives et de groupes volontaires :

Ce déclin, et ses raisons, ont été analysés dans un rapport de l'Inspection(1). Le centre socioculturel désespérément vide le mercredi après-midi est une réalité. Le modèle directif des années 70 ne peut à l'évidence fonctionner pour l'ASC, ni sa vocation première à animer l'ensemble de la vie scolaire. Dans ce contexte, et devant l'apparition de modes de financement et de gestion autre qu'associatifs, beaucoup de professeurs d'ESC délaissent la structure associative dans leur action culturelle : les clubs sont remplacés par des « ateliers de pratique », les soirées culturelles à l'amphithéâtre par des sorties en groupes- classes. Certains par ailleurs sont peu enclins à se situer dans une animation sociale de proximité, assez éloignée de fait des compétences de formation pour lesquelles ils ont été recrutés. Ce travail de médiation sociale, dans les lieux de loisirs, est alors pris en charge par d'autres dans la communauté (notamment dans le cadre d'emplois-jeunes).

3. L'intégration d'objectifs d'animation dans la formation :

Analysée également dans deux rapports de l'inspection (2), cette intégration mobilise au-delà des heures inscrites à l'emploi du temps les élèves et les professeurs ESC (mais pas uniquement eux), dans l'accompagnement des « projets d'utilité sociale » (PUS) en BEPA, les « actions d'animation ou de développement » en BAC TECHNO, les « projets initiative et communication » (PIC) en BTS, ainsi que dans certains « modules d'initiative locale » (MIL). S'il s'agit de développer une pédagogie du projet, les retombées en terme d'animation interne et externe sont importantes, dynamisant souvent la vie de l'établissement, voir l'environnement local.

Comme pour les activités culturelles périscolaires ces projets font l'objet d'un encadrement à partir d'un groupe classe. Les groupes volontaires sont en effet de plus en plus difficiles à mobiliser de manière régulière, en raison notamment de la réduction des temps libres dans l'horaire hebdomadaire.

4. Le développement des pratiques de médiation artistique :

Ces pratiques se sont installées progressivement grâce aux effets de la convention « Culture- Agriculture » et de ses déclinaisons régionales. Le réseau « Action Culturelle » de la sous- direction FOPDAC fédère celles-ci, et la revue « Champs Culturels » en témoigne largement. Les résidences ou interventions d'artistes, les jumelages avec une institution culturelle, les opérations des Régions (« lycéens au cinéma », « chèques -culture »), les projets culturels inter- établissements mobilisent de plus en plus de professeurs d'ESC dans des tâches de conception et gestion en partenariats.

Recommandations pour mieux orienter et conforter les pratiques d'animation des professeurs ESC

Ces recommandations viennent en complément des propositions formulées dans le rapport sur la « dimension éducative de la vie scolaire » présenté dans ce rapport de l'Inspection.

■ Pour une meilleure lisibilité et cohérence des actions d'animation : le projet pour l'animation et le développement culturel .

L'hétérogénéité des pratiques d'animation, qui pourrait être en soi une richesse, relève souvent en fait d'un manque d'identification et d'orientation des activités d'animation, voire de représentations contradictoires du métier. Il peut y avoir conflit entre la demande de l'équipe de direction et celle des enseignants, mais aussi celle des élèves, rendant difficile, voire impossible l'organisation globale d'un projet. Dans ce contexte les activités d'animation peuvent se développer parfois de manière exemplaire, mais leur organisation est difficile, voire marginalisée. Rarement elles sont intégrées à un projet cohérent, connu et partagé par l'ensemble de la communauté éducative, partie intégrante du projet global de l'EPLA.

Le projet pour l'animation et le développement culturel , document écrit et actualisé chaque année scolaire, devrait être un véritable instrument de pilotage à l'échelle de l'EPLA, et non un catalogue d'actions possibles ou prévues. Il permet en effet :

- de fédérer une diversité d'objectifs d'animation, afin de prendre en compte l'ensemble des dimensions dans le cadre de la vie scolaire : action culturelle, accompagnement de projets d'élèves, aide à la prise de responsabilité et à la vie associative, animation rurale dans son volet social et culturel...
- d'identifier les partenaires internes et externes
- de préciser les moyens, dont la répartition des tâches par une mise à jour annuelle

■ Mieux reconnaître les responsabilités des professeurs ESC :

Dans la confusion concernant leurs missions ceux-ci ont souffert parfois d'un manque de reconnaissance. Ils ont pourtant vocation à concevoir en concertation et à coordonner ce projet, qui « doit trouver une reconnaissance et une place au sein des projets d'établissement » (rapport FREMONT sur le recrutement des enseignants et cadres de l'enseignement agricole public- 1999). Il conviendrait pour ce faire :

- de sensibiliser les proviseurs à cette dimension socioculturelle du projet d'établissement
- de positionner plus clairement les enseignants d'ESC comme interlocuteur, dans le cadre d'une concertation régulière avec l'équipe de direction
- de renforcer leur formation initiale et continue dans le domaine de la gestion administrative, financière, et de la conduite de projets culturels.

■ Assurer une synergie animation- enseignement dans le cadre éducatif de l'ESC :

« le professeur ESC exerce un métier spécifique de formateur- médiateur qui est en sorte un prototype de l'enseignant de demain » (rapport FREMONT). Les objectifs de socialisation et d'animation inscrits de manière innovante dans les référentiels de formation contribuent à éloigner les enseignants d'ESC de la tentation d'une modélisation disciplinaire, de même que rigueur et méthode dans leurs pratiques d'animation les éloignent du modèle socioculturel des années soixante. Cette conception globale de leur action éducative doit être facilitée , au niveau institutionnel:

- par une souplesse des emplois du temps, permettant le développement réel de tels objectifs
- par la prise en compte dans leur temps de service d'animation du suivi des projets

d'élèves initiés dans la formation (à condition qu'ils aient une retombée en terme d'animation interne ou externe et qu'il ne s'agisse pas des séquences prévues à cet effet dans les référentiels)

Les professeurs d'ESC doivent faire preuve de vigilance pour ne pas banaliser et dévier de leurs objectifs ces projets, sous la pression des contraintes institutionnelles (rigidité des emplois du temps, projets répétitifs ou imposés). Ils doivent également avoir le souci constant d'informer les élèves pendant le face à face en classe sur les activités volontaires d'animation et les événements culturels.

■ Clarifier les objectifs, le mode de pilotage et la gestion des associations sportives et culturelles :

Une organisation associative est une nécessité pour l'animation de la vie à l'internat, une éducation active à la citoyenneté, le développement d'une vie sociale plus autonome. Mais le modèle fondateur des ASC, qui perdure bien souvent, avec une vocation totalisante dans la vie scolaire et un fonctionnement directif, a vécu.

L'expérimentation « ALESA » tente de jeter les bases d'une plus grande autonomie des jeunes sans rupture avec les exigences éducatives du modèle fondateur. Cette expérimentation devrait déboucher sur des instructions claires concernant la gestion financière des associations. Le rôle de l'équipe éducative, et en particulier celui du professeur d'ESC devrait être précisé. Le projet pour l'animation et le développement culturel doit au niveau local indiquer la place et les objectifs de l'association- voire des associations ayant leur siège dans l'EPLA- dans les dispositifs mis en place.

■ Eviter certaines dérives de la médiation artistique :

L'impact des procédures mises en place dans le cadre des conventions régionales DRAF-DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) est évident. Elles tendent à mettre au premier plan des préoccupations d'ordre artistique dans les pratiques d'animation, même si les objectifs plus largement culturels ne sont pas absents (la découverte et mise en valeur du patrimoine culturel rural par exemple). Une confrontation des jeunes plus sensible avec la création artistique, un accès facilité à l'offre culturelle, un meilleur encadrement des activités d'expression artistique en sont les conséquences les plus visibles, avec la finalité éducative de favoriser le développement personnel des jeunes et de contribuer à une autre perception de leur environnement.

Ces procédures peuvent cependant générer quelques dérives qu'il nous semble utile de signaler, même si elles ne sont pas généralisées :

- un risque de mettre l'artiste, au lieu de l'élève, au centre du dispositif (le statut de l'artiste n'étant pas en cause ici)
- une tendance à privilégier les arts plastiques, fournissant le gros des intervenants et résidents en milieu scolaire
- une spécialisation dans la gestion de projets culturels, au détriment de la relation éducative directe
- une propension à faire de la communication du projet un objectif au moins aussi important que le projet lui-même

Le pilotage régional des actions d'animation permet d'asseoir des partenariats stables et de créer une dynamique entre les établissements. D'autres partenaires que les DRAC peuvent être mobilisés : Direction Régionale de l'Environnement (DIREN), Direction Régionale du Tourisme (DRT), Direction Régionale Jeunesse et Sports (DRJS) collectivités

territoriales, associations d'éducation populaire ou d'animation rurale...
 Ce pilotage régional n'est pas une chose facile et laisse encore trop d'établissements en dehors de cette dynamique. Le « réseau action culturelle » qui impulse cette dynamique a en effet des difficultés à trouver ses marques. Il est à la fois l'expression du projet régional DRAF-SRFD (qui met en oeuvre une politique d'animation rurale plus large que l'action culturelle dont est porteur actuellement le réseau) et celui d'une politique de la sous- direction FOPDAC de la DGER . Le fonctionnement en réseau y trouve ses limites, et il a parfois du mal à se faire reconnaître à l'échelon de la DRAF.

Patrick Dussauge
Jean-Pierre Menu
Inspecteurs Education socioculturelle

ANNEXE

Evaluation des pratiques d'animation d'un professeur d'ESC
service d'animation = temps hebdomadaire (équivalence cours) :
 temps réel estimé :

nature des activités
 (indication de l'ordre d'importance)

- club- atelier d'expression
- programmation culturelle(y compris encadrement spectacle)
- montage de projets culturels (ponctuels)
- suivi de projets PUS- PIC-M4- B4 (hors horaire du module)
- développement local (projets pluri- partenaires):
- coopération internationale (projets pluri- partenaires):
- vie associative (organisation- gestion)
- autre :

évaluation des capacités d'animation	support d'évaluation
conception : <ul style="list-style-type: none"> • anticipation des actions par <ul style="list-style-type: none"> - un projet - des documents de gestion - une programmation • qualité des actions : <ul style="list-style-type: none"> - impact - ouverture (partenariat) 	documents écrits affichages documents de communication
négociation <ul style="list-style-type: none"> - suscite des réunions 	entretiens

- dialogue avec Direction et collègues	
savoir- faire <ul style="list-style-type: none"> • maîtrise d'une dominante d'expression • maîtrise de l'animation de groupes : <ul style="list-style-type: none"> - en projets-élèves - en groupes volontaires • sens de l'organisation 	observation TP- atelier observation d'une séance documents méthodologiques

Contexte de l'EPLA :

Projet d'établissement

Existence d'un volet animation et développement culturel (écrit)

Lien avec la mission d'animation rurale

Equipe éducative

Autres personnels impliqués dans l'animation

Concertation et répartition négociée des tâches

Partenariats

Dans le cadre du réseau régional

Avec institution culturelle

Artiste(s) intervenant(s) convention(s)

Collectivité(s) territoriale(s) autre(s)